

PROFIL DE POSTE

AGENT DES ESPACES VERTS

IDENTIFICATION DU POSTE

- 1/ Direction / Service : Direction des Services Techniques
- 2/ Intitulé du poste : Agent d'entretien des espaces verts
- 3/ Mission : effectue l'entretien des espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site.
- 4/ Lieu(x) de travail : Services Techniques – ZAC des Bellevues 91290 - ARPAJON
- 5/ Horaires : 8H00 – 12H00 et 13H30 – 17H30 du lundi au jeudi
8H00 – 12H00 et 13H30 – 16H30 le vendredi

Filière : technique

Grade / Qualification : Grade d'adjoint technique et d'adjoint technique principal

SITUATION DU POSTE DANS L'ORGANISATION

- 1/ Fonction(s) du/des supérieur(s) hiérarchique(s) : L'adjoint au Directeur des Services Techniques, le DST, Le responsable du service Espaces Verts et son adjoint.
- 2/ Supérieur hiérarchique direct : Le responsable des espaces verts
- 3/ Fonction(s) du/des subordonné(s) : néant
- 3/ Autres relations de travail (services, organismes) : fournisseurs de matériels spécialisés et entreprises de maintenance des espaces verts, services voirie et bâtiment de la collectivité, autres services municipaux.

PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES PAR L'AGENT

1/ Activités principales

- 1- Entretien général en fonction des spécificités biologiques et paysagères du site,
- 2- Préservation de la qualité des sites : exécuter les chantiers d'entretien et d'aménagement et de fleurissement, préparation du terrain, mettre en œuvre le plan de désherbage des sites, appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits, relever les incidents et dysfonctionnements et en alerter le responsable,
- 3- Entretien des équipements : détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé, nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition,
- 4- Suivi des travaux sur sites : suivre l'exécution des travaux en régie et les prestations,

CONNAISSANCES ET APTITUDES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE

NIVEAU DE TECHNICITE

1/ Connaissances de base et diplômes/spécialités détenues (savoirs) :

- Connaissances techniques de l'entretien et du fleurissement,
- Expérience dans le domaine de la conception des espaces verts,
- Permis VL obligatoire et permis PL et CACES souhaités.

2/ Qualités personnelles (savoir être) :

- Sens de l'organisation,
- Rigueur, autonomie,
- Minutie dans l'exécution de son travail
- Esprit d'initiative
- Disponibilité lors d'opérations et événements exceptionnels
- Sens du Service Public

RESPONSABILITES ET NIVEAU D'AUTONOMIE

- 1/ Responsabilités : Responsable de sa sécurité au travail et des outils mis à sa disposition
- 2/ Niveau d'autonomie sur le poste : relative autonomie dans le respect des consignes donnés par le responsable des espaces verts.
- 3/ Responsabilité hiérarchique : néant

PARTICULARITES ET CONTRAINTES DU POSTE

- 1/ Particularités du poste : Travail en extérieur tout au long de l'année.
- 2/ Contraintes liées au poste et au besoin du service public : doit respecter les normes portant sur les activités, les matériels et les produits. Peut être appelé à renforcer les autres équipes des services techniques en cas de besoin, à la demande de sa hiérarchie.
L'agent des Espaces Verts fait partie de l'unité pôle Espaces public, et devra notamment participer aux missions de propreté du weekend afin d'assurer la continuité du service public.
- 3/ Moyens et équipements utilisés : petits matériels d'entretien (débroussailleuse, tronçonneuse, faucheuse, tondeuses, instruments de mesure, d'élagage ...).
- 4/ Horaires (astreintes éventuelles) : Astreinte de propreté urbaine le samedi et\ou le dimanche matin (6h-10h)
Les horaires de travail peuvent être modifiés sur certaines périodes (notamment l'été)
- 5/ Sécurité : peut être amené à utiliser un matériel sophistiqué ou des substances toxiques et à porter un équipement de sécurité (casque, lunettes de protection, gilet ...)

Ce profil de poste est susceptible de modifications formalisées en fonction de l'évolution des missions du service.